

Pourquoi le gouvernement peut-il tenir ?

Les dirigeants syndicaux, après avoir demandé, sans succès, à être reçus par Macron, ont accepté de rencontrer Borne le 5 avril. Sans surprise, la réunion à Matignon n'a pas abouti au retrait et, après avoir appelé à la « responsabilité » de Macron, l'intersyndicale s'en remet « à la sagesse du Conseil constitutionnel ». Quelle sinistre farce ! Le Conseil constitutionnel est un des rouages de la très réactionnaire constitution de la V^e République de de Gaulle.

Nous attendons avec sérénité la décision du Conseil constitutionnel. Si le texte est validé, viendra le temps de l'application concrète de la loi par les décrets qui doit être travaillée avec les syndicats. (Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, 4 avril)

Depuis le 19 janvier, les chefs syndicaux ont recouru à une pétition pitoyable, à des journées d'action, à des grèves reproductibles éclatées. Martinez a appelé à « la généralisation des grèves », comme si la multiplication des grèves, ici ou là, c'était la même chose que la grève générale, tous ensemble, pour vaincre le gouvernement. Depuis le 6 mars, les dirigeants syndicaux ont appelé dans les secteurs les plus combattifs à des grèves reproductibles, à la SNCF, dans les raffineries, l'énergie, chez les éboueurs, etc. Comme c'était prévisible, ces luttes sont restées isolées et les travailleurs concernés ont fait des jours et des jours de grève en pure perte, le gouvernement n'a pas bougé d'un pouce.

Depuis le 16 mars et le dépôt du 49.3, le gouvernement a durci la répression contre les grévistes et les manifestations. Des centaines de manifestants ont été arrêtés, des centaines d'autres ont été blessés. Le gouvernement a aussi réquisitionné des grévistes chez les éboueurs comme dans les raffineries, envoyant même ses flics disperser des piquets de grève. D'où le gouvernement tire-t-il la possibilité de marcher sur la tête de l'immense majorité des travailleurs qui ne veut pas de sa contre-réforme des retraites ?

Le gouvernement ne tiendrait pas deux jours s'il avait face à lui la force gigantesque de la classe ouvrière rassemblée. Mais le refus des partis réformistes comme des dirigeants syndicaux de l'affronter pour le vaincre lui laisse l'initiative. Les dirigeants syndicaux s'exonèrent de la responsabilité d'appeler à la grève générale jusqu'au retrait du texte au prétexte que « la grève générale ne se décrète pas ». Cela ne les a pas empêchés de décréter pas moins de 11 journées d'action. Le refus

obstiné et méthodique des dirigeants syndicaux de se prononcer pour la grève générale a fini par entraîner un reflux de la mobilisation, des secteurs en grève et du nombre de grévistes.

Les mêmes tactiques ont conduit chaque fois à la défaite. En 2003 déjà, Fillon avait imposé son attaque contre les retraites après 9 journées d'action, en 2010 Sarkozy avait pu reculer l'âge légal de départ à 62 ans après 14 journées d'action, en 2016 Hollande imposait la loi travail après 13 journées d'action, en 2018 les grèves reconductibles et perlées à la SNCF n'avaient abouti à rien.

De même, les milliers d'amendements déposés LFI, PS et PCF à l'Assemblée nationale, la motion de censure transpartisane avec une fraction de LR et tout le RN, la saisine du Conseil constitutionnel, le miroir aux alouettes d'un référendum, tout cela relève du même tonneau : amuser le tapis en faisant croire que « la démocratie républicaine » peut triompher de la bourgeoisie qui garde toutes les

manettes en main.

Une fois de plus, le gouvernement de la bourgeoisie risque de l'emporter, non pas à cause du manque de combattivité des travailleurs, mais à cause des obstacles que les partis réformistes comme les dirigeants syndicaux ont mis en travers de leur route. La grève générale, avec ses comités de grève élus, coordonnés localement, régionalement et nationalement, dresse toute la classe ouvrière face au gouvernement de la bourgeoisie : s'il ne cède pas, il est immédiatement menacé d'être balayé. La grève générale exprime le mouvement de la révolution vers la prise du pouvoir, du gouvernement des travailleurs pour organiser la société selon leurs besoins et non celui du profit. Voilà pourquoi ni les partis réformistes ni les chefs syndicaux ne veulent en entendre parler.

C'est la toute dernière possibilité. Dans les manifestations, les assemblées générales, les réunions syndicales, une seule exigence : dirigeants des syndicats, pour vaincre Macron, son gouvernement et ses flics, appelez enfin à la grève générale jusqu'au retrait de la contre-réforme !

5 avril 2023

REVOLUTION COMMUNISTE
Groupe marxiste internationaliste | Collectif révolution permanente en France |

Dirigeants syndicaux, appelez à la grève générale !

GREVE GENERALE JUSQU'AU RETRAIT

La bataille décisive pour la grève générale est engagée p. 2
Contre les journées d'action et les grèves reconductibles p. 5
L'attaque de l'Etat bourgeois contre nos retraites p. 8
Le réarmement de l'impérialisme français p. 12
8 mars, femmes travailleuses, luttons pour mettre fin à la double exploitation ! p. 14
Les deux NPA, l'intersyndicale et la grève générale p. 16
Lettre ouverte au NPA anti-Nupes p. 19
Grèves au Royaume-Uni p. 20
Le mouvement ouvrier et la grève générale (1) 1942-1950 p. 23
Histoire du Parti communiste chinois (7) 1941-1943 p. 25
ABC du marxisme : front unique ouvrier p. 28

n° 55 mars 2023 2 euros